

Image not found or type unknown



Dette envers le trésor public

Par **marie92800**, le **01/03/2017 à 21:36**

Bonjour,
J'avais une dette de 2037 euros et j'ai versé 1149 euros.
Le trésor public a réclamé à mon employeur 721 euros et de ce fait je n'ai eu qu'une main levée partielle de 300 euros.
CHEANCIER NON RESPECTE COMPTE A DECOUVERT
Quel recours j'ai droit svp merci?
Je vous remercie par avance dans l'attente de votre retour

Par **Visiteur**, le **01/03/2017 à 21:48**

BsrrnJe suis désolé, je ne comprends pas bien contre qui et pour quelle raison, un recours ?